

Vingt ans déjà que la Belgique s'est dotée d'une loi spécifique en matière de lutte contre l'argent sale. Considérée à l'époque comme une pionnière dans ce domaine, il est plus que temps de faire le point tant sur l'évolution des normes que sur l'évolution des pratiques de réaction sociale à l'encontre de ce phénomène.

Les enjeux sont vastes et multiples :

- des cadres normatifs nationaux impulsés par des instances supranationales ;
- à l'inverse, des pratiques de régulation souvent à l'étroit dans des cadres nationaux étriqués ;
- des illégalismes qui naviguent dans les eaux troubles des marchés financiers ;
- des difficultés à circonscrire les phénomènes que l'on désire combattre ;
- du lien entre infraction dépendante et délit préalable ;
- des mécanismes de détection impulsés légalement par des instances privées ;
- des rapports intéressés entre public et privé ;
- des populations finalement ciblées par le dispositif anti-blanchiment...

Il s'agira dans ce colloque de s'intéresser d'une part à la lutte contre l'argent sale en Belgique, d'autre part de comprendre celle-ci au regard des normes et pratiques qui se déploient dans d'autres contextes nationaux mais aussi supranationaux. Il n'y avait pas plus évident comme thème pour honorer notre collègue Jean Spreutels, président de la CTIF (cellule de traitement des informations financières) de 1993 à 2004 et président du GAFI (groupe d'action financière) pendant deux ans.

- **Date :** 29 novembre 2013
- **Adresse :** Institut de Sociologie  
Salle DUPRÉEL  
Avenue Jeanne, 44  
1050 Bruxelles  
(2<sup>e</sup> niveau)
- **Prix :** 90 € : journée + actes  
50 € : actes sans participation
- **Inscription :** par e-mail avant le 30 octobre à [Thomas.Rochet@ulb.ac.be](mailto:Thomas.Rochet@ulb.ac.be)
- **Agréation OBFG : 6 points**
- **Agréation magistrats, stagiaires judiciaires, personnel des greffes et des parquets : 2 points.**  
Les 20 premières places seront remboursées. L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.



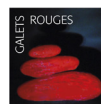
Faculté Droit & Criminologie



CENTRE DE RECHERCHES  
CRIMINOLOGIQUES



bruylant



GALETS  
ROUGES



*Hommage au Professeur Jean Spreutels*

# Vingt ans de lutte anti-blanchiment en Belgique

## Bilan et perspectives

COLLOQUE 29 NOVEMBRE 2013

## MATINÉE

9h - 9h30 **ACCUEIL**

### INTRODUCTION

Madame Carla Nagels, Présidente de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil.

9h35 - 10h15 **Le volet préventif anti-blanchiment ou le difficile équilibre entre l'ex ante et l'ex post.**

Monsieur Arnaud Lecocq, avocat au Barreau de Bruxelles, maître de conférence à l'Université libre de Bruxelles.

### LES PRATIQUES

10h15 - 10h35 **De l'opération atypique à l'opération suspecte, votre banquier vous surveille...**

Monsieur Christian Berden, Certified Compliance Officer.

10h35 - 10h55 **La lutte préventive contre le blanchiment: le rôle clé des Cellules de Renseignement financier.**

Monsieur Jean Claude Delepière (président de la Cellule de Traitement des Informations Financières, CTIF).

10h55 - 11h20 **PAUSE-CAFÉ**

### LES PRATIQUES (SUITE)

11h20 - 11h40 **La police: enquêter autour de l'argent sale.**

Monsieur A. Deloyer, commissaire à la police judiciaire fédérale, chef d'équipe *Money Laundering*.

11h40 - 12h **L'instruction publique: sentiers étroits pour recel élargi.**

Monsieur Michel Claise, juge d'instruction ECOFIN dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

12h - 12h20 **La justice en action autour du blanchiment.**

Monsieur Jean-François Godbille, Avocat Général près la Cour d'Appel de Bruxelles.

12h20 - 13h **DISCUSSION AVEC LA SALLE**

13h - 14h **LUNCH**

## APRÈS-MIDI

### LE CADRE NORMATIF INTERNATIONAL

14h - 14h30 **Des normes supranationales à interpréter.**

Monsieur Stefan Braum, Docteur en droit; Professeur de droit pénal, doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg.

### LES PRATIQUES

14h30 - 15h **Policing the money: the stumbling blocks in AML compliance.**

Dr Antoinette Verhage, Vakgroep strafrecht en criminologie, Universiteit Gent.

15h - 15h30 **La lutte contre l'argent sale: Histoire d'un malentendu à l'interface de la finance et de la sécurité.**

Monsieur Anthony Amicelle, Docteur en science politique, Professeur adjoint, École de criminologie de l'Université de Montréal.

15h30 - 16h **PAUSE-CAFÉ**

16h - 16h30 **DISCUSSION AVEC LA SALLE**

16h30 - 17h **CONCLUSION AVEC JEAN SPREUTELS**

17h **DRINK OFFERT PAR BRUYLANT**